



## SOCIETE et TERRITOIRE

### Sommaire

- **Introduction**
- **I - Hommes et territoires : évolution historique**
- **II - Aménagement du Territoire et Urbanisme, vecteurs d'une société de progrès**
  - **L'Aménagement du territoire**
  - **L'Urbanisme**

### Introduction

Tout être vivant ( monde animal, mais aussi monde végétal ) naît et se développe sur un territoire donné, auquel il est adapté et qu'il adapte partiellement à ses besoins, et dont naturellement il délimite les contours. C'est à partir de ceux-ci que se définissent les rapports entre individus, entre groupes d'individus et entre espèces. Ces rapports oscillent en permanence entre deux tendances antagonistes : celles du bon voisinage et de l'agression, de la stabilité et de l'expansion, du repos et du progrès...

Ces rapports de force jouent à toutes les échelles d'espace et de temps, et ce à des rythmes variables, commandés par des facteurs multiples : satisfaction ou non des besoins, désirs de domination, peur de l'autre, événements extérieurs déclenchants. Ils sont directement constitutifs de l'histoire des sociétés humaines, au cours de laquelle la notion de territoire, ainsi que sa matérialisation et sa perception se sont considérablement élargies et diversifiées. Nous sommes les héritiers de cette évolution, même si, au cours de celle-ci, notre perception du territoire a apparemment fortement décliné, du moins dans les sociétés occidentales.

C'est pourquoi il est peut-être nécessaire, pour aborder le plus objectivement possible la question du rapport entre société et territoire, de retracer les grands traits de cette évolution.

### **I - Hommes et territoires : quelques données historiques :**

### **Des racines de l'homme à la modernité :**

En un bref raccourci, il est possible de distinguer trois phases :

#### **- L'expansion dans un monde aux limites apparemment infinies**

C'est la phase du tout début de l'expansion humaine, avec la constitution de tribus nomades errant dans un espace sans limites autres que physiques ( obstacles constitués par des fleuves, des mers, des montagnes, des déserts.. ), à la recherche de gibier et de produits de cueillette; c'est aussi celle où la découverte des possibilités nouvelles fournies par l'agriculture balbutiante a permis la sédentarisation progressive des peuplades les plus avancées. Dans les deux cas, cette expansion a pu globalement s'effectuer, du fait de la faible pression démographique, en adéquation avec les capacités d'accueil et les ressources naturelles des territoires concernés : richesse de la flore et de la faune, puis qualité des sols, présence de l'eau, de matériaux de construction...

#### **- L'expansion territoriale dans un monde fini :**

Avec l'augmentation de la densité du peuplement et des exigences croissantes de consommation génératrice de surpopulation vis-à-vis des ressources disponibles - ce qui a dû jouer en particulier pour les sociétés nomades ou semi-nomades - la nécessité de l'expansion territoriale, fût-ce au détriment d'autres groupes sociaux, n'a pu que s'amplifier. La notion de territoire d'origine s'est alors estompée au bénéfice de celle de territoires de conquête, avec pour les gérer constitution d'entités politico-administratives plus ou moins évoluées, hiérarchisées et délimitées entre elles et vis-à-vis du monde extérieur. Chaque expansion majeure ( telle que celle de l'Empire romain ) s'est ainsi accompagnée d'une re-

territorialisation et d'une stabilisation des peuples, avec création de places fortes, de villes, de réseaux de déplacements et d'échanges commerciaux, d'établissement de règles juridiques et administratives instituant des droits de propriété cadastrés.

Cette phase, survenue en des temps très variables sur la planète, a permis des transferts de connaissances et de techniques, une homogénéisation relative des populations, par les mélanges ethniques, la langue, les religions, les cultures; mais, à l'inverse, la fixation des populations sur leurs terroirs a encouragé, sous l'apparente homogénéisation des classes dirigeantes, le maintien d'une diversité culturelle "de base" ( cf. F. Braudel : plus de 30 langues différentes - sans compter les dialectes - implantées sur des territoires régionaux ou féodaux dans la France d'avant 1789 ).

### **- L'expansion économique et culturelle du monde moderne :**

L'universalisme de la raison théorisé par les philosophes des Lumières hors du champ religieux et recyclé dans l'économie par les penseurs du libéralisme anglo-saxon ont généré un courant de dé-territorialisation des sociétés censées s'affranchir de leurs liens ancestraux pour oeuvrer de concert dans le sens du progrès et de la liberté individuelle. Cette ouverture a permis la mondialisation des échanges et l'intégration accélérée des techniques, y compris financières, dans le jeu économique. Elle a aussi permis à certains de se considérer comme " citoyens du monde " et de bâtir des fortunes colossales renouvelant les inégalités sociales de l'ancien régime. Un nouvel impérialisme économique et culturel a pu se structurer à l'abri derrière un habillage idéologique : l'universalisme communiste d'un côté, la démocratie libérale de l'autre. Aujourd'hui, après la mise hors jeu du premier, le second domine - provisoirement - le monde, en imposant par la propagande - et s'il le faut par la force - sa loi des concentrations économiques, du pillage des ressources naturelles et humaines, de la spécialisation des territoires à l'échelle planétaire et du mouvement brownien des marchandises et des hommes. La mise au pas de sociétés très disparates nécessite le formatage des modèles culturels et la transformation des êtres humains en simples exécutants du monde de la production et en consommateurs stéréotypés. L'objectif non avoué est le détournement de l'idéologie de référence, destinée à libérer l'individu de ses entraves dans le cadre d'une

société harmonieuse, au bénéfice de la généralisation de la loi du plus fort permettant aux dominants d'assujettir définitivement les dominés. Dans cette optique, l'ancrage territorial n'a plus de raison d'être pour les premiers, et se réduit pour les autres à célébrer l'esprit de clocher dans des compétitions sportives, " artistiques " ou simplement festives ressemblant de plus en plus aux jeux du cirque romains.

Ainsi, la notion de territoire perd peu à peu toute signification, puisque les impératifs de productivité et de profit imposent de généraliser la monoculture agricole sur des domaines gigantesques ( les kholkoses soviétiques, les latifundi d'Amérique du Sud grands comme des départements français, les ranchs U.S., les plantations d'Afrique..). La polyculture et l'auto-suffisance sont bannies, puisque leurs rendements les rendent non compétitifs et que les coûts ridicules des transports permettent d'amener n'importe quelle marchandise dans n'importe quel endroit. Il devient même possible de s'affranchir des contraintes liées à la variété des sols, grâce aux apports massifs d'engrais, à la construction de serres, voire à l'utilisation d'OGM, l'agriculteur devenant un industriel expert financier disposant d'une main-d'oeuvre d'exécution docile car interchangeable par le jeu des flux migratoires.

La même évolution affecte l'urbanisme, devenu simple producteur de logements et de bureaux standardisés, implantés, comme on a pu le voir en France, sur des terrains nivelés et débarrassés de tout témoin de leur passé.

Cette uniformisation s'accompagne forcément d'une perte d'identité, historique, culturelle, linguistique, compensée par la généralisation de la culture dominante, infiltrée partout par un matraquage publicitaire scientifiquement organisé ( ce n'est pas pour rien que le premier secteur d'exportation des USA est l'industrie culturelle ).

Cette évolution présentée comme la voie nécessaire du progrès génère des effets négatifs à grande échelle, et commence à rencontrer des résistances. Elle amplifie en premier lieu les inégalités entre les "in" et les "out", en mondialisant la pauvreté, voire l'extrême pauvreté; elle génère des déséquilibres structurels tant sociaux qu'environnementaux de plus en plus insupportables : abandon des cultures agricoles de subsistance sacrifiées à l'importation de cultures industrielles; bidonvillisation généralisée dans les pays dits en

développement; phénomènes migratoires de grande ampleur; épuisement accéléré des ressources naturelles non renouvelables ( sols cultivables, eau, ressources énergétiques et minières ); destruction d'écosystèmes à l'échelle planétaire; inflation des catastrophes naturelles ( inondations, événements météorologiques, sécheresse ); dérèglement climatique; pandémies..

Toutes ces évolutions négatives se produisent paradoxalement à une époque où l'humanité dispose d'un capital inestimable de connaissances scientifiques et de moyens techniques et financiers qui lui permettraient de résoudre positivement les problèmes du développement à l'échelle de la planète. Elles prennent leurs racines dans l'idéologie pseudo-libérale du profit et de "la main invisible ". Instrumentalisant la croyance en la supériorité de la technique sur la nature et du quantitatif sur le qualitatif, jouant à fond sur l'effet d'échelle, elles risquent de mener l'humanité à un désastre sans précédent, et ce à un rythme de plus en plus accéléré. Elles ont en pratique pour dénominateur commun la dissociation de l'homme et de son territoire, c'est-à-dire de ses références, de ses solidarités concrètes, de sa capacité à organiser un contre-modèle économique et sociétal.

Dans ce désarroi généralisé, des sociétés particulièrement menacées tentent d'opposer des résistances, sous forme de révoltes de la faim, résurgences des insurrections paysannes de notre Moyen Age. D'autres, pourvues de ressources financières provenant de la vente de leur pétrole, prennent pourtant le contrepied de l'universalisme marchand au nom de l'intégrisme religieux. Face à la menace, les pays du Nord réagissent à la marge par l'aide alimentaire, qui tend elle-même à aggraver les déséquilibres liés à la régression des structures de production alimentaire anciennement réparties sur les territoires; ils n'hésitent pas à utiliser des arguments fallacieux pour écraser militairement un pays censé représenter "le mal", au nom de l'idéal démocratique camouflant l'objectif de main-mise sur les réserves pétrolières.

En France, des forces comparables sont à l'oeuvre, sous des formes plus sophistiquées, et souvent par le jeu de l'application déviante de principes généraux . Ainsi :

3

- la projection sur le territoire national de l'idéal des Lumières par le jacobinisme républicain a accéléré l'homogénéisation des micro-sociétés héritées de l'Ancien Régime, en gommant les unités de base ( communes - régions ) au bénéfice de l'Etat centralisateur relayé sur le terrain par ses services déconcentrés ( Préfectures - Directions Départementales ). Cette organisation a eu des conséquences positives indéniables, en permettant de répartir équitablement les moyens, en évitant les concurrences improductives, en diffusant partout le progrès technique et le savoir; le maillage scolaire, avec la possibilité pour chacun de parvenir à des fonctions sans commune mesure avec le niveau social et culturel d'origine, constitue un exemple éloquent des bienfaits de cette politique, qui a sans doute permis à notre pays d'être un exemple à suivre pour beaucoup d'autres. En contrepartie, il en a résulté la perte de spécificités culturelles ( langues régionales, pratiques artistiques ), l'application sans retenue de principes décrétés comme excellents par des administrations excessivement rationalistes : tel est le cas par exemple du remembrement visant à transformer les pays de bocage en répliques de la Beauce. Par ailleurs, l'encadrement systématique des initiatives locales par la pensée dogmatique liée au pouvoir a sans doute freiné le dynamisme de la société, donc sa capacité à innover et à s'adapter au changement.

- la prise de conscience de ces problèmes n'a pas forcément débouché sur la mise en oeuvre de solutions satisfaisantes. Ainsi, les Lois de décentralisation de 1982 ont consisté essentiellement à remplacer le jacobinisme d'Etat par un jacobinisme localiste, avec transfert de pouvoirs à des élus locaux et des administrations peu formés et très sensibles aux pressions égoïstes de la "clientèle". Cette évolution négative, qui n'a été compensée que récemment et très partiellement par les Lois de 1989 et 2001 instituant les Conseils Consultatifs de Quartiers et les Conseils de Développement, a conduit, comme nous le verrons plus loin, à des désastres dans les domaines de l'Aménagement du Territoire et de

l'Urbanisme. Par ailleurs, le désengagement de l'Etat s'est traduit par une dérive de l'application du principe de l'élitisme républicain, conçu dans l'optique jacobine pour mettre au service de la collectivité des agents de haut niveau formés dans les Grandes Ecoles pour devenir les grands commis de l'Etat; dévalorisée par la décentralisation, recyclée par la privatisation des entreprises publiques en agents du capitalisme financier, cette élite a en partie perdu, avec sa raison d'être, son intégrité éthique, pour se ruer vers la course au profit individuel tout en conservant l'essentiel de son prestige.

Face à cette évolution, de même qu'à l'échelle de la planète, des résistances se sont créées, en particulier pour redonner un sens et une utilité à l'entité territoriale. La prise de conscience environnementale, ( au travers du constat des pertes de biodiversité, des conséquences négatives de la pollution des eaux et des sols, des atteintes au paysage, des risques encourus par l'humanité du fait la surconsommation et de la production de gaz à effet de serre, de l'absurdité et du coût économique et environnemental du transport à longue distance de produits auparavant cultivés localement ), a largement contribué à remettre en question le modèle économique dominant. Les notions de développement durable, de complémentarité entre le global et le local, d'agriculture biologique ou raisonnée, de redécouverte de variétés anciennes, de labels et d'appellations, ramènent à celles de terroir et de territoire ainsi que de limitation des consommations, des transports et des déplacements.

Cette tendance, encore balbutiante, ne peut que se renforcer dans l'avenir sous l'emprise des contraintes économiques. Encore faut-il savoir comment l'organiser pour qu'elle ne se traduise pas par un simple retour en arrière, vers l'autarcie et la régression drastique des niveaux de vie.

## **II - Aménagement du Territoire et Urbanisme, vecteurs d'une société de progrès**

Tentons de mettre entre parenthèses, du moins provisoirement, les vertus généralement accordées à la mondialisation standardisante, basée sur des investissements massifs, donc

sur la concentration financière, technique et culturelle, ainsi que sur le pillage des ressources naturelles et humaines et l'impasse faite sur l'avenir. Et posons nous la question de l'organisation de la société autour de valeurs fondamentales, dont fait partie la relation de l'homme à son territoire. Il est assez facile de voir, dans un pays comme la France héritant d'un riche passé et d'un fonds culturel encore marqué par les " racines", quels sont les ressorts qu'il serait nécessaire de faire jouer pour échapper aux dérives irréversibles et aider d'autres sociétés à retrouver un équilibre indispensable à leur survie et à la nôtre. Or, la problématique du territoire se joue à deux niveaux complémentaires, et sur des plans apparemment contradictoires :

### **- celui de l'Aménagement du Territoire :**

Il s'agit à ce niveau d'un enjeu d'organisation spatiale, destinée à tirer parti au mieux, dans une optique de développement durable, des potentialités de l'espace considéré. Ces potentialités sont de divers ordres : ressources naturelles ( eau, sol, matériaux de construction, minéraux.. ), richesse écologique à préserver ou à restaurer, richesse patrimoniale ( archéologie, paléontologie, témoignages historiques et culturels, paysages ). Leur préservation et leur mise en valeur nécessite d'en connaître leur localisation, leurs caractéristiques, leur vulnérabilité, les conditions techniques et économiques devant présider à leur intégration dans un plan de développement. Celui-ci doit par ailleurs tenir le plus grand compte des contraintes environnementales pouvant s'opposer à cette intégration : renouvelabilité des ressources exploitables, maîtrise des pollutions et des nuisances, préservation de biotopes et d'écosystèmes, sensibilité des paysages. Il doit aussi prendre en considération les contraintes liées aux aléas naturels ( inondations, mouvements de terrain, etc... ) de manière à éviter de les transformer en risques coûteux économiquement et parfois en vies humaines.

Cette prise en compte réaliste nécessite une bonne connaissance du territoire, devant déboucher sur des choix objectifs destinés en particulier à délimiter les zones naturelles et agricoles à préserver, ainsi qu' à définir rigoureusement les conditions de leur préservation, de leur restauration si nécessaire et de leur mise en valeur. Corrélativement doivent être définies et circonscrites les zones à urbaniser, de telle sorte que soit évité le gaspillage de terrain et de ressources naturelles.

Cette démarche, soucieuse de préserver les grands équilibres pour le futur, était globalement appliquée sans effort lorsque l'expansion urbaine <sup>1</sup>représentait peu de chose par rapport à l'étendue du territoire national. La situation a brutalement changé avec le transfert massif des populations rurales vers les villes, et surtout avec le développement de l'idéologie de l'habitat individuel dispersé ( "la ville à la campagne"). Les pouvoirs publics, qui dans les programmes de reconstruction et de logement de masse de l'après-guerre avaient exagérément entassé les nouveaux urbains dans les grands ensembles, ont à partir des années 70 encouragé la dispersion de l'habitat. L'aide à la personne s'est alors substituée à l'aide à la pierre. La politique de décentralisation, en confiant aux communes la gestion des permis de construire, a ouvert la porte à la spéculation foncière et, par la généralisation des zones NB, au mitage du territoire. Ce mitage s'est fait largement au détriment des équilibres environnementaux jusque là à peu près préservés. La dispersion de l'habitat s'est accompagnée de l'inflation des réseaux ( voiries, adduction d'eau et assainissement, électricité et téléphone ) coûteux en investissements et en fonctionnement pour la collectivité. Ont été ainsi mis à contribution, pour satisfaire des choix privés, des services publics autrefois destinés à desservir des populations agricoles vivant sur leurs lieux de production. Autre paradoxe : la théorie du zonage fonctionnaliste ( Charte d'Athènes, Le Corbusier ) appliquée sans discernement a conduit, alors même que l'industrie polluante était de plus en plus supplantée par des entreprises " propres" du Tertiaire, à séparer zones d'habitat et zones d'activité, contribuant à multiplier les déplacements domicile-travail, alors même que la dispersion de l'habitat imposait l'usage du véhicule individuel au détriment du transport en commun inadapté à cet urbanisme déstructuré.

Ce "désaménagement" du territoire se paye aujourd'hui - et se payera encore beaucoup plus demain - non seulement en termes écologiques et paysagers, mais aussi en termes de nuisances et pollutions, de santé publique, de surcoûts économiques pour l'individu et la collectivité, à l'heure où l'épuisement programmé des ressources pétrolières et le réchauffement climatique posent des problèmes apparemment insolubles à l'échelle de la planète.

**- celui de l'urbanisme :**

L'urbanisme du passé permettait, avec des moyens incomparablement plus limités que les nôtres, d'assurer un relatif équilibre social, économique et environnemental sur l'ensemble du territoire. La ville ancienne, village, bourg ou grande agglomération, assurait à la fois une certaine concentration humaine et une extrême diversité sociale et culturelle, c'est-à-dire une véritable richesse au sens écologique du terme. Elle pouvait, avec son espace rural périphérique, vivre en relative autosuffisance. La cohabitation des classes sociales générait une répartition des services et des aménités urbaines relativement égalitaire dans la proximité - ce qui n'effaçait évidemment pas les écarts de niveaux de vie entre classes sociales -. Chaque ensemble urbain constituait ainsi, en quelque sorte, un écosystème complexe, multifonctionnel, aux interactions multiples. Il était ainsi possible, malgré les pénuries relatives et les inégalités, de parler de société urbaine dans laquelle pouvaient jouer des solidarités et des liens sociaux et culturels forts.

Le fonctionnalisme de la ville moderne, produit involontaire d'un aménagement du territoire mal pensé, a imposé une nouvelle organisation urbaine, caractérisée par la constitution de sous - ensembles générés non plus par les spécificités du territoire communal mais par la juxtaposition d'unités différenciées par les moyens financiers que la collectivité et les individus pouvaient ou voulaient consentir à leur édification. Au-delà du zonage fonctionnel mentionné plus haut s'est ainsi opéré un zonage social départageant l'espace urbain en trois grandes entités que l'on retrouve dans pratiquement toutes les agglomérations de notre pays : la ville ancienne, qui conserve ses spécificités, et sur laquelle un jacobinisme du local s'acharne le plus souvent à concentrer tous les équipements publics induits par les exigences modernes; la banlieue, regroupant les anciens quartiers populaires d'habitat pavillonnaire et les grands ensembles, dépourvue d'équipements publics de niveau agglomération et de la diversité de services, d'emplois et de richesse culturelle réservée au centre ville; la couronne externe, incluant ou non selon les cas des hameaux ou villages anciens, dans laquelle se développe en tâche d'huile l'habitat diffus dispersé sur de grandes parcelles. Cette structuration a été initiée au départ pour des raisons pratiques : la nécessité de loger au plus vite l'afflux de population chassée des villes bombardées, ou provenant de l'exode rural, du rapatriement et du baby-boom de l'après-guerre. Elle s'est pérennisée et

aggravée du fait des encouragements donnés par les pouvoirs publics à l'idéologie de la maison individuelle ( programmes des chalandonnettes, de l'aide à la personne au détriment de l'aide à la pierre, plus récemment des "maisons à 100.000 euros" ou à 1 euro par jour.. Elle s'est aussi nourrie du laxisme des communes généralisant les zones ND dans leurs POS, et de l'incapacité à urbaniser correctement les secteurs d'habitat collectif, maintenus à l'état de cités-dortoirs sans espoir de devenir de la ville au plein sens du terme.

Dans ces conditions, la notion d'urbanisme elle-même est restée embryonnaire, dépourvue de concepts fondateurs indiscutables, se perdant dans des utopies fonctionalistes telles que celle de la " ville émergente " et de la primauté de la mobilité sur le lieu de vie. Symboliquement, la Direction de l'Urbanisme, parent pauvre du Ministère de l'Équipement, est restée subordonnée à la toute puissance du Corps des Ingénieurs des Ponts et Chaussées et n'a pu concevoir et diffuser les conceptions modernes qui auraient dû encadrer le développement urbain accéléré. Faute de constituer à temps les réserves foncières indispensables à leur développement, les communes et les communautés urbaines ont implanté leurs grands équipements sur la base de projets d'architecte ( de renom international si possible ) sans trop se soucier de leur articulation avec leur environnement social ou naturel. Le manque de réserves foncières a encouragé la spéculation au bénéfice des acheteurs les plus aisés, entraînant l'augmentation excessive du coût des logements en accession ou en location. La consommation d'espace requise par la construction pavillonnaire s'est traduite par ailleurs par l'amputation de terres agricoles fertiles, transformées en rente foncière par des agriculteurs vieillissants ( par exemple, dans les années 90, dans le Département des Pyrénées Orientales, 30% des superficies agricoles des communes littorales des plaines du Roussillon n'étaient plus cultivées, dans l'attente de modifications de POS favorables à l'extension des zones urbanisables ). De nombreuses agglomérations ont ainsi perdu leurs surfaces maraîchères péri-urbaines, au bénéfice de produits provenant d'autres régions ou de l'étranger.

L'ensemble de ces processus tirant tous dans le même sens a conduit en quelques décennies à une réorganisation des peuplements urbains dictée par la satisfaction d'aspirations strictement individuelles : fuite des

habitants des grands ensembles et plus largement des habitats collectifs par des classes moyennes insatisfaites par un mode de vie pseudo-urbain non amélioré notablement depuis la phase de construction; recherche de la tranquillité de voisinage et d'un retour apparent à la nature sur-valorisé par comparaison à la pauvreté du cadre de vie de la banlieue. Plus récemment s'est développé un retour à la ville, la vraie, celle des centres historiques gorgés de richesses marchandes et culturelles, ouverts à la promenade piétonne et à l'art de vivre.

Le résultat de ces transformations se résume dans la question de la ségrégation sociale territorialisée, décrite en particulier par Eric Morin dans " Le ghetto français ". Comment parler de " faire société " quand tout concourt à séparer physiquement les classes sociales, et même les individus d'une même classe, éloignés les uns des autres par la distance ? Comment faire société quand les enseignants, travaillant en quelque sorte " hors sol ", habitent à des kilomètres de leur lieu de travail, et sont pour la plupart dans l'incapacité de connaître et comprendre les conditions de vie de leurs élèves ? Comment faire société quand, le mouvement ségrégatif s'accélérait de lui-même, les différences sociales et culturelles ne s'assument plus dans la proximité du lieu de vie, au besoin par des frictions et des crises, mais sont mises entre parenthèses par l'effet de l'éloignement physique ? Le racisme d'évitement n'est-il pas finalement porteur de plus d'incompréhension et d'irréversibilité que le racisme de proximité ?

On voit bien ainsi que seule une organisation du territoire pensée à partir de finalités humanistes et environnementalistes peut permettre de " faire société ". Dans le monde moderne, faire société ne va pas de soi, car il n'y a plus nécessité pour une partie croissante de l'humanité de vivre et travailler sur le terroir d'origine, en prise directe avec ses semblables, familiaux ou sociaux. La liberté individuelle gommant une grande part des déterminismes, il est désormais possible à certains de choisir leurs lieux de vie et de travail, ainsi que leurs relations sociales en fonction de leurs affinités. Aussi une organisation sociale centrée sur la seule satisfaction des intérêts individuels conduit-elle inexorablement, beaucoup plus que par le passé, à la fragmentation sociale. Les interrelations entre les plus riches conduisent aussi inexorablement à l'exercice de pressions sociales et politiques destinées à accroître

indéfiniment la satisfaction des groupes sociaux dominants au détriment des autres, qui ne peuvent que s'appauvrir relativement. D'où, si l'on veut donner sa chance à l'idéal de justice sociale - et plus largement au développement équilibré de tous -, la nécessité d'un volontarisme politique destiné à contrer positivement les tropismes centrifuges sous-jacents à la tentation individualiste. Le territoire constitue ainsi le cadre nécessaire à la construction d'une société équilibrée, assurant dans la proximité géographique une cohabitation active riche de la diversité sociale et culturelle de ses différentes composantes. Il est par conséquent nécessaire de repenser collectivement à la fois l'aménagement du territoire et l'urbanisme. Des avancées politiques ont été faites dans cette voie au cours des dernières années - avec en particulier les Lois Voynet, Chevènement et Vaillant, complétées par la Loi SRU - instituant entre autres les Communautés de Communes et d'Agglomérations, les Conseils Consultatifs de Quartiers, la règle des 20% de logements sociaux par commune. A de multiples reprises aussi a été proclamée la nécessité d'un Plan Marshall pour la Ville. Mais on est encore en attente d'une véritable doctrine du développement urbain, que rendent aujourd'hui encore plus urgente les problèmes nouveaux - bien que prévisibles depuis longtemps - que posent le réchauffement climatique et l'inflation du coût des carburants et plus largement de l'énergie. Ce que la raison et la conscience humaniste et environnementaliste n'ont pu générer efficacement relève aujourd'hui de l'ordre de l'impératif économique et sécuritaire : arrêter l'étalement urbain, assurer la primauté du transport en commun et des déplacements " doux " sur l'usage de l'automobile, restructurer le tissu urbain en le densifiant tout en l'humanisant pour que la ville dans toute son acception soit présente partout, recréer la mixité sociale et la diversité fonctionnelle, permettre à chacun de vivre à proximité de son lieu de travail, telles sont les orientations qui doivent permettre dans un avenir le plus proche possible de retisser des liens sociaux aujourd'hui en limite de rupture. C'est à cette condition qu'il sera possible de redonner aux citoyens l'envie du "vivre en semble ", et par conséquent de " faire société " .

**Marcel Masson - Aix-en-Provence - 6-05-2008**